



**c|e|a / Association française des commissaires d'exposition**

**Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire**

**Du 20 octobre 2020**

En ligne, sur la plateforme MeetJitsi

Rédaction : Karin Schlageter

**Le mardi 20 octobre 2020, à 12h00, les membres de l'association c|e|a ont participé à son Assemblée générale extraordinaire.**

Étaient présent·e·s,

**Les membres du Conseil d'Administration :**

Administrateur·trice·s composant le Bureau

Jérôme Cotinet-Alphaize, président ; Marianne Derrien, vice-présidente ; Julien Duc-Maugé, vice-président ; Lucie Orbie, trésorière et Arlène Berceliot-Courtin, secrétaire

Administrateur·rice·s

Damien Airault ; Jean-Christophe Arcos ; Fabienne Bideaud ; Marie-Louise Botella ; Madeleine Filippi ; Marie Gayet ; Madeleine Mathé ; Bertrand Riou ; Karin Schlageter ; Leïla Simon ; Veronica Valentini ; Francesca Zappia et Marion Zilio

**Les membres adhérent·e·s actif·ve·s :**

Valentine Umansky ; Christophe Le Gac ; Marie Cantos ; Florence Cheval ; Domitille Bertrand ; Sarah Mercadante ; Géraldine Miquelot et Anabelle Lacroix

**Absent·e·s ayant donné leur pouvoir :**

Raphaële Jeune, représentée par Damien Airault ; Pauline Lisowski, représentée par Marie Gayet ; Richard Neyroud, représenté par Marianne Derrien ; Marie-Pierre Bonniol représentée par Madeleine Filippi ; Marie-Louise Botella représentée par Veronica Valentini ; Arlène Berceliot Courtin, représentée par Karin Schlageter

**Était également présente :**

Guslagie Malanda, coordinatrice générale

## L'ORDRE DU JOUR

1. Présentation des modalités du vote à l'AGE ;
  2. Présentation de la modification des statuts de l'association et votes des dernières modifications ;
  3. Élection des membres du Conseil d'administration ;
  4. Élection des membres du Bureau ;
  5. Information sur la mise en place de la nouvelle campagne d'adhésion ;
  6. Questions diverses.
- 

### **1. Présentation des modalités du vote à l'AGE**

Toutes les personnes présentes peuvent voter. Pour les modifications de statuts, les votes se font en direct dans le tchat. Pour l'élection du CA et du bureau, il est décidé de voter par mail, les réponses seront anonymisées par Guslagie Malanda. Pour l'élection du CA, il est demandé de ne se prononcer qu'en cas de vote négatif, pour limiter les mails.

Pour l'élection du bureau, le vote s'effectue dans l'ordre des fonctions : présidence et vice-présidence, secrétariat, trésorerie, etc.

Les votes blancs seront décomptés et les élections devront être reconduites en cas de majorité de votes blancs.

### **2. Présentation de la modification des statuts de l'association et votes des dernières modifications**

Damien Airault présente les modifications de statuts qui sont soumises au vote :

- mandat de 3 ans pour le CA et le bureau, renouvelable sans limite
- possibilité démissionner d'une fonction en cours de mandat
- vote à bulletin secret

Jérôme Cotinet-Alphaize reprend les passages modifiés pour les soumettre au vote :

Chaque membre qui se présente accompagne sa candidature d'une courte biographie  
19 votes POUR

Le-la Président-e et les Vice-Président-e-s sont élu-e-s pour un mandat de trois ans renouvelables. Pour toute raison légitime, en cas de force majeure et/ou à la demande des intéressés, le-la Président-e et/ou un-e Vice-Président-e peuvent être démi-se-s de leurs fonctions en cours de mandat par vote à la majorité du Conseil d'Administration. De nouvelles élections du Bureau sont alors organisées.

16 votes POUR

1 BLANC

Les membres souhaitant candidater pour être Président-e ou Vice-président-e accompagnent leur candidature d'une biographie et d'une courte présentation de ce qu'il-elle souhaite poursuivre et mettre en place.

19 votes OUI

Toutes les modifications sont approuvées.

### **3. Élection des membres du Conseil d'administration**

Julien Duc-Maugé prend la parole : Il y a des rumeurs au sujet de l'association Synesthésie-MMMaintenant, qu'il dirige. Une lettre anonyme a été reçue par les membres du CA de l'association se plaignant de sa direction. D'un point de vue juridique, le dossier n'avance pas car les accusations restent anonymes et ne prennent pas corps. Puisqu'il y a 20 places au CA et 21 candidatures, JDM décide de se retirer du CA et de sa fonction au sein du bureau de c|e|a.

Guslagie Malanda demande à chacune des personnes se présentant au CA de prendre la parole et de se présenter rapidement :

- Marie Gayet : membre du CA depuis 1 an, engagée dans certains chantiers qu'elle souhaite poursuivre et souhaitant contribuer au développement de c|e|a.

- Karin Schlageter : membre du CA depuis 2018, souhaite poursuivre son engagement au sein des groupes de travail « résidences » et « xix years ». Elle invite les membres actif-ve-s non membres du CA à rejoindre les groupes de travail.

- Madeleine Filippi : membre du CA depuis quelques temps, souhaite continuer à s'investir dans les chantiers : « public pool » et « carte professionnelle ». Elle invite les membres à rejoindre des groupes de travail.

- Bertrand Riou : membre du CA depuis 1 an, pas encore investi dans un groupe de travail. Représente c|e|a dans le Sud et en région Occitanie à travers le CACN et en tant que membre du réseau Documents d'artistes Occitanie.

- Veronica Valentini : au sein du CA depuis 3 ans. c|e|a est un pied-à-terre en France pour elle depuis l'Espagne et l'Italie qui lui permet d'avoir des infos sur la situation des commissaires en France.

- Jean-Christophe Arcos : momentanément hors-ligne, a annoncé préalablement se représenter.

- Marion Zilio : souhaite continuer à faire le pont avec l'AICA dont elle est administratrice et membre du Bureau. Elle souhaite également intégrer le groupe « public pool » et développer les visites en partenariat avec l'AICA.
- Francesca Zappia : au CA depuis 1 an, cela lui a permis de prendre ses marques. Elle souhaite poursuivre son engagement pour le projet Six Years. Étant basée à Glasgow, cela lui permet d'apporter un éclairage depuis l'étranger.
- Leïla Simon : souhaite poursuivre ses fonctions au sein du CA en particulier au sein du groupe de travail « public pool ».
- Marie-Louise Botella : absente, ayant indiqué qu'elle souhaitait se représenter.
- Arlène Berceiot-Courtin : absente, souhaitant poursuivre au sein du CA mais voulant se retirer du Bureau (fonction de secrétaire).
- Madeleine Mathé : membre du CA depuis 2013, souhaite se représenter. A beaucoup travaillé ces dernières années autour des outils pour fluidifier le travail au sein de l'association, notamment au sein du groupe RH. Souhaite poursuivre dans ce groupe de travail uniquement. Annonce ne pas pouvoir honorer son mandat au sein du CA pour les 3 prochaines années, elle arrêtera probablement en cours de route.
- Raphaële Jeune : absente, se représente.
- Damien Airault : membre du CA depuis 2009, pas beaucoup de temps cette année mais souhaite suivre le projet européen au plus près.
- Anabelle Lacroix : nouvelle candidature pour le CA, basée jusqu'à présent en Australie. Souhaite s'impliquer dans les réflexions autour des résidences, de la recherche et de la formation. Expérience des « artist-run initiatives » et des associations.
- Théo-Mario Coppola : absent, se représente au CA et au bureau en tant que vice-président.
- Jérôme Cotinet-Alphaize : se représente au CA pour s'impliquer en particulier dans le projet ERASMUS+ et la réorganisation de l'association.
- Marianne Derrien : se représente. Souhaite continuer à travailler sur les liens avec la Cité internationale des arts, fédérer les commissaires à l'échelle européenne et

développer les partenariats ainsi que poursuivre son implication au sein des autres groupes de travail auxquels elle participe.

- Lucie Orbie : membre du CA depuis 2014, se représente, souhaite continuer à travailler sur les projets structurants ainsi que sur les POOL. Souhaite se retirer du Bureau (fonction de trésorière)

- Fabienne Bidaud : membre du CA depuis 2015, souhaite poursuivre son implication au sein du groupe « résidences » et sur la fédération des commissaires.

La composition du Conseil d'administration soumise au vote est la suivante :

**Jérôme Cotinet-Alphaize ; Théo-Mario Coppola ; Anabelle Lacroix ; Marianne Derrien ; Francesca Zappia ; Bertrand Riou ; Marie Gayet ; Madeleine Mathé ; Madeleine Filippi ; Lucie Orbie ; Fabienne Bidaud ; Arlène Berceliot-Courtin ; Veronica Valentini ; Jean-Christophe Arcos ; Marion Zilio ; Leïla Simon ; Marie-Louise Botella ; Raphaële Jeune ; Damien Airault ; Karin Schlageter.**

*VOTE : 22 OUI présents et 6 OUI via représentations*

Le quorum étant atteint, le nouveau Conseil d'administration est acté.

#### **4. Élection des membres du Bureau**

Trois personnes se représentent au sein du Bureau. Lucie Orbie indique qu'elle pourrait rester (si nécessaire) à son poste de trésorière.

Madeleine Filippi demande ce qu'implique une vice-présidence. Jérôme Cotinet-Alphaize répond : un point important est la représentativité, les relations publiques avec nos partenaires, il s'agit d'incarner l'association.

Lucie Orbie, au sujet du nombre de personnes siégeant au sein du bureau, rappelle que comme pour toute association, le cadre de référence sont nos statuts. Elle cite : « Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un Bureau composé au minimum d'un·e Président·e et d'un·e Trésorier·ère, et peut éventuellement être élargi à six membres maximum aux fonctions suivantes : Secrétaire, Vice-président·e, Vicetrésorier ·ère, Vice-secrétaire. »

Marianne Derrien invite Madeleine Filippi, Marie Gayet et Marion Zilio à rejoindre le Bureau. Madeleine Filippi est inquiète de ne pas être assez présente en région parisienne pour assister aux réunions à Paris.

Marianne Derrien insiste sur la parité qu'il serait nécessaire d'atteindre au sein du bureau.

Marie Gayet demande comment les postes se répartissent au sein du Bureau. Jérôme Cotinet-Alphaize répond que les postes ne sont pas figés.

Leïla Simon dit qu'un poste de secrétaire permet de s'impliquer dans le bureau sans avoir une charge de travail trop lourde.

Marion Zilio n'est pas tout à fait d'accord, elle fait la comparaison avec son poste de vice-secrétaire de l'AICA et la possibilité de donner une inflexion à une association en intégrant le bureau quelle que soit la fonction, même secrétaire.

Jérôme Cotinet-Alphaize précise qu'il ne souhaite pas forcément rester président, et que si personne ne se présente il veut bien assumer la charge, mais pour un seul autre mandat.

Lucie Orbie dit que dans ce cas il est important de préciser les modalités de transmission de la présidence. Elle demande si une personne souhaiterait l'épauler à sa charge en tant que trésorier.ère adjointe.

Francesca Zappia décline la proposition de Karin Schlageter de rejoindre le Bureau, car elle prend tout juste ses marques au sein de l'association.

Madeleine Filippi se présente au poste de secrétaire. Bertrand Riou envisage de prendre le poste de vice-président, mais les candidat.e.s au bureau sont déjà au nombre maximum de 6.

Jérôme Cotinet-Alphaize rappelle qu'il ne doit pas forcément garder la présidence et propose à Marianne Derrien de prendre la présidence. Marianne Derrien décline la proposition.

Guslagie Malanda confirme que Théo-Mario Coppola se représente au poste de vice-président.

Karin Schlageter se présente comme vice-trésorière aux côtés de Lucie Orbie.

La composition du Bureau soumise au vote est la suivante :

**Jérôme Cotinet-Alphaize : Président**

**Théo-Mario Coppola : Vice-Président**

**Marianne Derrien : Vice-Présidente**

**Lucie Orbie : Trésorière**

**Karin Schlageter : Trésorière adjointe**

**Madeleine Filippi : Secrétaire**

11 votes POUR parmi les personnes présentes : MF, BR, FB, MZ, JCA, MD, MG, LO, FZ, LS, KS

Le quorum étant atteint, la nouvelle composition du Bureau est actée.

À 13h56, la séance est levée suite au vote. Les points 5 et 6 ne sont pas abordés.

Signature du Président,  
Jérôme Cotinet-Alphaize



Commissaires d'Exposition Associés  
32, Rue Yves Toudic  
75010 PARIS FR  
c-e-a.asso.fr / info@c-e-a.asso.fr  
SIRET: 500 867 809 00013